

Enseignements tirés d'organisations communautaires dirigées par des réfugiés LGBTIQ

Hester K V Moore

À Nairobi, au Kenya, le travail des organisations communautaires dirigées par, et soutenant, des personnes réfugiées lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, intersexes et queer (LGBTIQ), ou en appui à ces dernières, peut fournir d'importantes informations sur la manière dont les agences humanitaires peuvent forger des partenariats efficaces qui aident à garantir l'accès universel aux services.

Des organisations communautaires (OC) dirigées par des réfugiés sont apparues dans les pays d'asile pour répondre aux diverses problématiques touchant la population des réfugiés. À Nairobi, les organisations dirigées par des personnes réfugiées lesbiennes, gays, bisexuelles, trans*, intersexes et queer (LGBTIQ)¹ ou travaillant pour leur défense, se révèlent être une source de protection communautaire pleine de ressources et porteuse d'espoir. Leur contribution complète le travail plus général des agences humanitaires et, à une époque d'incertitude financière pour le HCR (l'agence des Nations Unies pour les réfugiés), elles offrent aussi d'autres alternatives d'assistance financées par le secteur privé en faveur de la communauté de réfugiés. En mettant l'accent sur le développement de la communauté dans son ensemble, ces OC associent des activités économiques à des questions juridiques, psychosociales et médicales pertinentes, promouvant ainsi le bien-être général des communautés de réfugiés et garantissant une réponse holistique à la question de l'autosuffisance.

Les agences humanitaires peuvent encourager et favoriser le développement des OC par des activités de plaidoyer externes, renforcer leurs capacités en développant et guidant leurs stratégies organisationnelles et en renforçant leurs mécanismes de responsabilité financière, et cultiver des réseaux et des contacts avec des organisations partenaires potentielles (y compris d'autres OC dirigées par des réfugiés). Parallèlement, les agences devraient demeurer conscientes du besoin d'encourager un large réseau d'OC qui tiennent compte de la diversité des communautés de réfugiés. Si elles ne prêtent pas attention aux divisions qui existent déjà entre les différentes communautés, les agences pourraient renforcer les structures de pouvoir inégalitaires et éloigner encore davantage les personnes déjà marginalisées. De plus, il faut définir clairement la nature et la portée de tout partenariat entre une agence et une OC dirigée par des réfugiés. L'OC devra-t-elle devenir, par exemple, un partenaire d'exécution,

ou s'agira-t-il d'une collaboration pour atteindre des objectifs stratégiques communs ? Les questions de présence, de transparence et de viabilité (trois éléments clés pour établir et maintenir des relations saines) doivent toutes être suffisamment étudiées.

Les organisations communautaires LGBTIQ dirigées par des réfugiés à Nairobi gèrent divers programmes pour répondre aux besoins spécifiques des personnes LGBTIQ. Ces programmes incluent :

Santé communautaire : Une organisation communautaire a mis à profit les compétences et la formation médicales dont disposaient certains membres de la communauté des réfugiés pour fournir des formations de santé à des groupes de clients LGBTIQ, dont l'accès aux services peut être limité pour cause de discrimination. Ces travailleurs de la santé communautaire réfugiés ont ensuite sensibilisé des segments ciblés de la communauté plus large de réfugiés à différentes questions, telles que la santé sexuelle (pour les personnes exposées au risque de pratiquer ou pratiquant le sexe de survie), les maladies transmissibles (pour les personnes vivant dans des logements communaux) et les soins de santé prénatals et maternels (pour les femmes lesbiennes, bisexuelles et queer (LBQ)). Les responsables de ces programmes identifient également des partenaires de santé adaptés et établissent et renforcent les systèmes d'orientation.

Soutien psychosocial : Une organisation communautaire de Nairobi organise une séance mensuelle de soutien en groupe pour les réfugiés vivant avec le VIH. Cette organisation a forgé des partenariats avec des conseillers nationaux qui ont déjà travaillé avec des personnes LGBTIQ. Ces conseillers animent les séances et forment les membres de l'OC afin de garantir la viabilité des programmes. Des conseils individuels sont également disponibles via un système d'orientation établi entre l'OC et les conseillers. Une autre organisation communautaire cherche à atténuer les effets négatifs de l'isolement social sur les réfugiés LGBTIQ et encourage

le développement communautaire par le biais d'un programme de coaching qui développe leurs compétences sportives et artistiques.

Protection juridique : Comme la sécurité physique est une question importante pour l'ensemble des réfugiés LGBTIQ, une OC a établi un partenariat avec une organisation communautaire parajuridique locale qui offre une assistance juridique aux réfugiés sous la forme d'un accompagnement au poste de police, de formations parajuridiques et de logement et de réinstallation d'urgence.

Initiatives de subsistance : L'un des aspects essentiels d'une stratégie de protection holistique est de transmettre des compétences professionnelles aux réfugiés LGBTIQ. Plusieurs organisations communautaires dispensent des cours destinés à transmettre aux réfugiés LGBTIQ des compétences leur permettant de subvenir à leurs besoins, notamment la coiffure, l'électronique et la réparation de téléphones, la couture, la fabrication de bijoux en perle et de produits artisanaux et l'élevage de volailles.

Ces initiatives tirent profit des compétences et des talents dont les réfugiés LGBTIQ disposent déjà, ce qui est crucial. Elles envoient ainsi un message puissant aux réfugiés en leur montrant qu'ils sont capables d'entrer en contact avec les agences en posant leurs propres conditions et de prendre en main leurs propres problèmes. Comme l'a dit un réfugié à ce sujet :

« Si vous renforcez les capacités de la communauté à participer à ces projets, elle ne se fera pas [autant] de souci car elle reçoit des services d'acteurs autres que les agences humanitaires. »

Agences humanitaires : soutenir les organisations communautaires dirigées par des réfugiés LGBTIQ

Le responsable d'une organisation LGBTIQ dirigée par des réfugiés a suggéré la manière dont les agences pourraient mieux soutenir ces organisations :

« La première étape consiste à reconnaître que nous sommes ici. Pourquoi le HCR n'agit-il pas comme un pont entre toutes les organisations communautaires ; non seulement entre les groupes basés sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre, mais aussi les autres groupes ? Nous nous attendons à ce que les agences apportent un plus grand soutien à nos projets. À l'heure actuelle, nous n'avons pas besoin de l'argent provenant du HCR, nous avons besoin qu'il nous guide. Nous avons besoin de réseaux. »

Ce responsable a ensuite suggéré que le HCR devrait formuler une stratégie de soutien à long terme, ce qui devrait faciliter les relations entre les communautés de réfugiés et les tiers (tels que les organisations donatrices) qui soutiennent les initiatives LGBTIQ. À terme, le HCR remplirait un rôle de renforcement des capacités et agirait globalement comme un mentor pour les OC émergentes.

Dans leur réponse à une enquête sur les besoins non satisfaits, trois organisations communautaires LGBTIQ dirigées par des réfugiés à Nairobi ont cité la nécessité d'élaborer des stratégies à plus long terme, y compris des plans de succession, afin de garantir la continuité du leadership. Elles ont également souligné le besoin de développer des cadres financiers généraux pour guider les programmes, les initiatives commerciales et les projets, mais aussi pour développer des procédures de gestion financière. Enfin, elles ont identifié d'autres besoins, dont les suivants : l'élaboration de procédures de suivi et d'évaluation pour les projets (qui soient alignées sur les normes appliquées par les autres organisations professionnelles), l'interaction et le partage des meilleures pratiques avec d'autres organisations communautaires et agences humanitaires, et des conseils en matière d'élaboration de rapports et de demandes de subventions.

L'inclusion des OC dirigées par des réfugiés aux réseaux professionnels est essentielle au développement de ces capacités internes. En s'inspirant et en apprenant des expériences d'autres organisations établies, les OC dirigées par des réfugiés peuvent se développer, être soutenues et potentiellement devenir des partenaires pour fournir des services aux communautés de réfugiés. Le HCR devrait rechercher le bon équilibre entre les avantages d'un tel développement et le besoin de préserver l'autonomie des réfugiés vis-à-vis de leurs propres initiatives. Elle devrait également étudier rigoureusement la question du soutien financier, en particulier les divisions qui pourraient apparaître si elle soutenait certaines OC plutôt que d'autres. Dans le cadre de ce soutien financier, le processus de sélection doit être accessible et transparent et prendre en compte les vulnérabilités particulières des communautés de réfugiés. Les leaders des OC ont également besoin d'un soutien non financier, par exemple de formations et de mentorat, afin de développer leur potentiel.

Certains réfugiés LGBTIQ estiment que les OC pourraient également faire le lien entre leurs propres communautés marginalisées et la communauté plus large des réfugiés : « Pourquoi n'entrons-nous pas en contact avec les autres groupes ? Je ne veux

juin 2018

www.fmreview.org/fr/economies

pas rester [à travailler avec ma propre OC], qui se consacre uniquement à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. En tant que réfugiés, nous devons former une communauté complète. » Les responsables des OC sont en contact avec un groupe plus général de réfugiés non-LGBTIQ, y compris des responsables d'autres OC en vue de développer leurs réseaux professionnels. En plus d'ouvrir de nouvelles possibilités d'emploi pour les réfugiés LGBTIQ, il est également possible que ces réseaux professionnels se transforment en forums de dialogue social et en puissants outils permettant de faire avancer les droits LGBTIQ.

Réseaux et diversité

À Nairobi, les structures de leadership de nombreuses organisations communautaires LGBTIQ sont dominées par des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes (HSH). Les femmes réfugiées LBQ ont exprimé leur crainte de ne pas être représentées au sein de ces organisations ou forums, où des décisions qui ont des répercussions sur leur communauté sont prises : « Si vous n'êtes pas une personne masculine, vous ne pouvez pas parler. Même dans les réunions, les garçons dominent. Nous devons habiliter les lesbiennes à s'exprimer. »

Alors que l'influence des structures des OC grandit, les membres des communautés marginalisées peuvent voir leur espace d'expression se réduire dans les processus décisionnels. De plus, comme les OC endossent le plus en plus souvent le rôle d'interlocuteur entre le HCR et d'autres réfugiés, certains risques apparaissent, notamment la monopolisation des structures de leadership, la non-identification de cas vulnérables, la méfiance entre les membres de la communauté et diverses questions à propos de la présence des agences et de la portée de leur assistance. Les communautés de réfugiés peuvent devenir polarisées, et même politisées, par les dynamiques de pouvoir intrinsèques aux relations entre les agences humanitaires, les partenaires privés et les OC, en particulier lorsqu'un soutien financier est apporté. Pour éviter cela, les agences (y compris les acteurs du secteur privé) doivent rester conscientes des divisions potentielles que leurs engagements auprès des OC pourraient entraîner et chercher à promouvoir des structures de leadership diverses parmi les réfugiés, tout en restant sensibles aux dynamiques sociales complexes des communautés de réfugiés. Il faut reconnaître que les HSH sont proportionnellement plus nombreux que les autres communautés (y compris les communautés LBQ, trans* et intersexes), sont soutenus par un solide réseau d'organisations travaillant à leurs

côtés et se font généralement entendre davantage que les membres des autres communautés.

Ces problématiques amènent également de nouvelles questions qui restent à élucider, notamment dans quelle mesure les agences humanitaires seraient-elles disposées à élargir leurs partenariats avec des OC dirigées par des réfugiés. Les conséquences sociales du financement d'initiatives communautaires par des agences humanitaires n'ont pas encore fait l'objet de recherches approfondies. Ces conséquences pourraient se répercuter sur les relations et les dynamiques de pouvoir et influencer les risques de violence basée sur le genre, y compris l'exploitation sexuelle liée à la répartition inégale du capital financier entre les communautés de réfugiés. Les agences devraient étudier soigneusement les conséquences du soutien financier, et autre, qu'elles apportent aux OC, et en particulier leurs effets potentiels sur les relations et des groupes déjà marginalisés. Quel sera l'impact de ce soutien sur les relations entre réfugiés, et entre les réfugiés et les prestataires de services ? Et est-il probable que ce soutien favorise l'autonomisation générale d'une communauté ou, au contraire, qu'il favorise l'établissement de structures de leadership non représentatives qui entraveraient l'autonomisation des groupes marginalisés ?

Comme les OC ne cessent de se développer, de même que leur rôle en matière de protection des réfugiés, les interactions entre les acteurs clés (dont les OC elles-mêmes) sont plus que jamais nécessaires. Les agences doivent déterminer quel est le meilleur moyen d'exploiter les actions bénéfiques des OC, tout en évitant les effets négatifs potentiels du partenariat. Les partenaires privés et les donateurs doivent rester conscients de leur influence, s'efforcer de comprendre les problèmes et faciliter l'accès des groupes marginalisés à des financements. L'opportunité de travailler plus étroitement avec les réfugiés s'accompagne d'un devoir de prudence pour veiller à ce que le soutien apporté ne polarise pas les communautés vulnérables, pas plus qu'il ne privilégie certaines questions par rapport à d'autres pourtant tout aussi importantes.

Hester K V Moore moore@refugepoint.org

Consultante pour RefugePoint² www.refugepoint.org et responsable chargée de la réinstallation, Bureau du HCR à N'Djaména www.unhcr.org

1. « Trans* » / « trans astérisque » est un terme utilisé de manière à englober l'ensemble des identités transgenres, non binaires et non conformes à leur genre.

2. Cet article est basé sur 'Disaggregating LGBTIQ protection concerns: experiences of displaced communities in Nairobi', écrit pour RefugePoint par le même auteur.